PREFET DU PAS-DE-CALAIS

PREFECTURE
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE
SECTION INSTALLATIONS CLASSEES

Commune de HARNES

SOCIETE CIBIE RECYCLAGE - DIVISION HARNES

EXPLOITATION D'UNE UNITÉ DE RÉCUPÉRATION, STOCKAGE, TRAITEMENT ET BROYAGE DE DÉCHETS DE MÉTAUX FERREUX, ET DEMANDE D'AGRÉMENT VHU

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'en application des dispositions du Code de l'Environnement, un arrêté préfectoral du 10 février 2012 prescrit l'ouverture d'une enquête publique d'un mois, sur le projet présenté par la Société CIBIE RECYCLAGE - Division HARNES, dont le siège social est situé 10, Avenue Industrielle - 59520 MARQUETTE LES LILLE, à l'effet d'être autorisée à exploiter une unité de récupération, stockage, traitement et broyage de déchets de métaux ferreux, ainsi qu'une demande d'agrément VHU, Parc d'Activités de la Motte du Bois à HARNES.

Cette enquête se déroulera en Mairie de HARNES, du 12 mars 2012 au 13 avril 2012 inclus. Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

M. Jacques DUC, retraité de la Police Nationale, commissaire-enquêteur, sera présent en mairie de HARNES les lundi 12 mars 2012 de 9 h à 12 h, lundi 19 mars 2012 de 14 h à 17 h, samedi 31 mars 2012 de 9 h à 12 h, mercredi 4 avril 2012 de 9 h à 12 h et vendredi 13 avril 2012 de 14 h à 17 h

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter et la demande d'agrément VHU.

Les rapports et conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie de HARNES, pendant au moins un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, les personnes intéressées peuvent consulter le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale, puis ultérieurement les rapports et conclusions du commissaire-enquêteur sur le site internet de la préfecture du pas-de-calais (Annonces et Avis - Consultation du public)